

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

### Présents :

M. Thierry DELASTRE, Mme Joëlle BASNIER, M. Aymeric LE BOUCHER, Mme Claire BENLEKEHAL, M Yohann LEPINAY, Mme Armelle LE TIEC, M. Rémi VOUAUX, Mme Stéphanie ANNE, M. Eric MARIE, Mme Anaïs LE BOUCHER, M. Jean-Louis KAISER, Mme Christine ZIMMERMANN, Mme Fabienne LEROY, M. Clément PARMAIN, Mme Isabelle MARIE-LEBARBENCHON dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

### Absent(s) : Aucun

Madame le Maire procède à l'appel des Conseillers.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 14h04 après avoir laissé la parole à Mme Leveque pour un discours très vindicatif à l'égard de la liste nouvellement élue, plus particulièrement à l'égard de Mme BASNIER.

### 1 Nomination du secrétaire de séance :

Claire BENLEKEHAL est nommée secrétaire de séance

### 2 Installation du conseil municipal :

Le Conseil Municipal complété, suite aux opérations de vote du 15 mars 2020, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Fabienne LEROY, Maire, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

M. Thierry DELASTRE, Mme Joëlle BASNIER, M. Aymeric LE BOUCHER, Mme Claire BENLEKEHAL, M Yohann LEPINAY, Mme Armelle LE TIEC, M. Rémi VOUAUX, Mme Stéphanie ANNE, M. Eric MARIE, Mme Anaïs LE BOUCHER, M. Jean-Louis KAISER, Mme Christine ZIMMERMANN, Mme Fabienne LEROY, M. Clément PARMAIN, Mme Isabelle MARIE-LEBARBENCHON dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

### 3 Élection du Maire :

## ELECTION DU MAIRE

Mme BASNIER Joëlle, membre le plus âgé, a pris la présidence de l'assemblée (art L,2122-8 du code CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du

conseil a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du code CGCT était remplie. Elle a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné 2 assesseurs : Anaïs LE BOUCHER et Isabelle MARIE-LEBARBENCHON sous la Présidence de Mme BASNIER Joëlle

Premier tour de scrutin :

Candidat /e : Mme BASNIER Joëlle  
Mme LEROY Fabienne

Mme LEROY demande à Mme BASNIER de présenter ses motivations à la suite des siennes.

Motivations Mme BASNIER :

Être au service de tous les habitants de la commune  
Poursuivre les travaux concernant la sécurité routière et incendie  
Habitant de longue date dans la commune

Motivations Mme LEROY :

Maire depuis 6 ans je souhaite continuer ce qui a été entrepris (sécurité routière, restauration d'urgence)  
Disponibilité et proximité : je connais bien la commune, ses habitants ainsi que les problématiques liées aux politiques locales d'un petit village

La présidente a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Chaque conseiller municipal a déposé son enveloppe dans l'urne.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 Zéro  
Nombre de votants : 15 Quinze  
Nombre de Nuls : 0 Zéro  
Suffrages exprimés : 15 Quinze  
Majorité absolue : 8 Huit

**Mme BASNIER Joëlle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Maire et a été immédiatement installé.**

**4 Détermination du nombre et élection des adjoints :**

Sous la présidence de Mme BASNIER Joëlle élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire. Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a été rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de deux adjoints.

Mme MARIE-LEBARBENCHON a proposé que le nombre d'adjoints soit porté à 4 afin de pallier les éventuelles absences des uns ou des autres.

Le nombre d'adjoints a été voté à 2, aucune objection n'a été relevée.

### **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de BASNIER Joëlle élue Maire, à l'élection du premier adjoint.

#### Premier tour de scrutin

Candidat/e : Mr DELASTRE Thierry DELASTRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote :

Nombre de votants : 15 Quinze

Nombre de nuls : 2 Deux bulletins blancs et 1 Un nul

Suffrages exprimés : 12 Douze

Majorité absolue : 7 Sept

**Mr DELASTRE Thierry ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé/e premier adjoint et a été immédiatement installé/e.**

### **ELECTION DU DEUXEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de BASNIER Joëlle élue Maire, à l'élection du deuxième adjoint.

#### Premier tour de scrutin

Candidat/e : Claire BENLEKEHAL

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote : 0 Zéro

Nombre de votants : 15 Quinze

Nombre de nuls : 2 Deux bulletins blanc et 1 Un nul

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

**Mme BENLEKEHAL Claire ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installé/e.**

Après consultation auprès de Mr Cadioch responsable des élections à la Préfecture du Calvados, l'élection des adjoints a été invalidée ( le vote devait porter le nom d'une liste), une nouvelle élection doit être programmée dans les 24 h lors d'un Conseil Municipal extraordinaire soit le 24 mars 2026.

### **LECTURE DE LA CHARTE DES ELUS**

Mme BASNIER Joëlle procède à la lecture de la Charte de élus

#### Questions diverses :

Mme LEROY précise qu'elle souhaite récupérer les 2 palmiers qui lui ont été donnés par le propriétaire de la boîte de nuit située à Crouay ainsi que les 2 fauteuils des secrétaires.

Clôture de séance à 14h49.

Le Maire



Mme BASNIER

La Secrétaire



Mme BENLEKEHAL